

A photograph of a dog, possibly a Belgian Malinois, in mid-air jumping over a hurdle. The hurdle has three horizontal bars with red and white stripes. A person is standing behind the hurdle, partially visible. The background is a grassy field with a fence in the distance.

# CYNO CLUB DU LAC CONCOURS RING

LE 15 & 16 AVRIL 2023

CSAU, ÉCHELON I, II ET III

JUGE :  
M. TOUY PHILIPPE

H.A. :  
VILBOUX LOÏC (NIVEAU 2)  
BOUCHEZ DANY (NIVEAU 3)  
H.A. REMPLAÇANT :  
LEDON CORENTIN (NIVEAU 1)

ENTRÉE GRATUITE, BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

CONTACT :  
MME FASSOT NINA 07.61.29.78.11 OU CYNOC CLUBDULAC@GMAIL.COM

LES COMBELLES 87250 SAINT PARDOUX LE LAC



Affilié à l'Association Canine  
Territoriale de la Haute-Vienne  
N° HA 44.78  
Siège Social : Mlle Fassot Nina  
9 Le coux

87250 Saint Pardoux le Lac  
[cynoclubdulac@gmail.com](mailto:cynoclubdulac@gmail.com)

---

Toute correspondance doit être adressée à l'adresse suivante :

Cyno Club du Lac Mlle Fassot Nina  
9 le coux  
87250 Saint Pardoux le Lac

Tél : 07.61.29.78.11  
Mail: [cynoclubdulac@gmail.com](mailto:cynoclubdulac@gmail.com)

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer à notre concours de chiens d'utilités en ring (CSAU, Brevet, Echelon I, Echelon II, Echelon III) qui se déroulera sur notre terrain d'entraînement : Les Combelles 87250 Saint Pardoux le Lac, **Samedi 15 et Dimanche 16 Avril 2023**.

Ce concours sera jugé par : Monsieur Touy Philippe assisté dans la toile par Monsieur Bouchez Dany niveau III et Monsieur Vilboux Loïc niveau II.

Le montant des engagements est fixé à 17.00€ à l'ordre du Cyno Club du Lac pour CSAU, Brevet, Echelon I, Echelon II, Echelon III.

Et pour CSAU + Brevet le montant de l'engagement est fixé à 25.00€ à l'ordre du Cyno Club du Lac, merci de remplir la feuille d'engagement jointe accompagnée de 3 étiquettes et d'une enveloppe timbrée avec votre adresse ou d'une adresse mail pour les convocations.

Il y aura également des grillades sur place en restauration avec des frites.

Dans l'attente de vous recevoir.

Présidente : Fassot Nina

Accompagné d'une photocopie de vaccination antirabique en cours de validité pour les chiens de 2ème catégorie.

Le règlement de l'engagement.

2 vignettes sur leur support + 1 collée sur la feuille d'engagement.

Pour les CSAU, 1 photocopie format A4 du certificat de naissance ou du pedigree pour le chien inscrit au LOF et la carte de tatouage ou puce pour les chiens non LOF.

Le concurrent s'engage à respecter les règlements de la SCC, et dégage entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accident survenant à son chien ou lui-même, ou causé par son chien.

Signature du Concurrents :

Nom et Signature du Président et cachet du club représenté :



## **Engagement du 15-16 avril 2023**

Niveau d'engagement : **CSAU BREVET Echelon I II ET III** (Rayez les mentions inutiles)

Jury :

Juge : Monsieur Touy Philippe

Hommes Assistants : Monsieur Bouchez Dany et Monsieur Vilboux Loïc

Numéro de Carnet de Travail : .....

Nom et Prénom du Conducteur : .....

Adresse : .....

Code Postale : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Club : .....

Région : .....

Montant de l'engagement : Epreuve du (CSAU, Brevet, Ring I, Ring II, Ring III)  
17.00€

(CSAU + Brevet) 25.00€

Chèque correspondant à l'engagement et aux repas éventuellement à l'ordre du Cyno Club du Lac.

**Feuille d'engagement à adresser avant le 9 avril 2023**

Cyno Club du Lac chez Mademoiselle Fassot Nina

9 le coux

87250 Saint Pardoux le Lac